

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENTE

CAHIER DES CHARGES

Mise en place d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

Addendum n° 1

Suite aux questions de plusieurs candidats, les informations complémentaires suivantes vous sont communiquées.

- Il est spécifié dans le cahier des charges qu'« une étude est en cours actuellement pour définir le coût de la mise en place d'un point de livraison (HTA/BT) dans l'environnement immédiat des parkings boisés », de quelle puissance sera ce point de livraison (HTA/BT) ?

Le point de livraison sera de 5000 kVA.

- Les coûts liés à la création, l'installation etc de ce point de livraison (HTA/BT) doivent-ils être supportés par l'opérateur vainqueur de l'AMI ?

Pouvez-vous étudier les 2 options : Prise en charge par l'opérateur ou prise en charge par le maître d'ouvrage. Le coût de ce PDL selon devis Enedis est de 41 000 € TTC.

- Pouvez-vous nous communiquer la localisation de ce nouveau point de livraison (HTA/BT) ?

Nous proposons une localisation dans la noue entre le P7 et le P7bis.

- Avez-vous des données par rapport à la fréquentation du Mont Saint-Michel tout au long de l'année, par exemple, en fonction de la répartition fait par votre gestionnaire de parking (Basse saison, Moyenne saison, Haute saison) ?

Voici les répartitions mensuelles 2019 et 2022 des fréquentations :

	2019	2022
	VL	
janv	13 016	14 356
fev	25 186	27 811
mars	26 345	23 301
avril	66 694	56 914
mai	58 811	55 936
juin	62 494	51 945
juil	94 760	94 331
août	132 015	133 297
sept	58 939	55 770
oct	41 701	43 373
nov	23 141	26 887
dec	23 338	20 255
Total	626 440	604 176

- Vous avez prévu de mettre au moins 10 bornes (à horizon 2025) pour la poche P2 réservée au PMR, vue la distance entre le P7bis et le P2, je pense que le mieux ç'est de créer un PDL spécifique est-ce qu'il y a la possibilité de se raccorder sur un poste HTA/BT plus proche ?

Il existe 2 autres PDL: un dans le centre d'exploitation et un au niveau de la barrière de filtrage Est.

Il nous semble que tirer une ligne depuis le futur PDL représente un impact sur le génie civil moins important qu'à partir d'un des 2 autres PDL.